

Marc Bloch, un héritage normalien

Valérie Theis

Le parcours professionnel de Marc Bloch est étroitement lié à l'Université, qu'il s'agisse de celle de Strasbourg où il avait été nommé, avec d'autres, en 1919, afin d'assurer la réussite de sa réintégration dans le système français ou de celle de Paris, où il fut nommé maître de conférences en histoire économique en 1936, puis professeur titulaire en 1938. Cette association tient aussi à de célèbres prises de position comme celle « Sur la réforme de l'enseignement » dans laquelle il rêvait, après la Première Guerre mondiale, à « la reconstitution de vraies universités, divisées désormais, non en rigides facultés qui se prennent pour des patries, mais en souples groupements de disciplines ; puis, concurremment avec cette grande réforme, l'abolition des écoles spéciales », qualifiées également d'écoles « du type napoléonien »¹.

La confiance mais aussi les espoirs de Marc Bloch se plaçant sans aucun doute du côté des universités, il n'y a rien de surprenant à ce que la dimension normalienne de sa formation comme de sa carrière, sans être jamais oubliée, ait

* Une première ébauche de ce texte a été présentée lors de la deuxième journée d'études du cycle « Actualité de Marc Bloch » coorganisé par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'EHESS et l'ENS-PSL. La deuxième journée qui s'est tenue à l'ENS-PSL « Marc Bloch, l'historien dans la cité » a été l'occasion d'échanges très stimulants dont je remercie tous les participants.

1. Marc BLOCH, « Sur la réforme de l'enseignement », in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006, p. 781-791, ici p. 786-787

rarement occupé une place centrale dans l'historiographie le concernant². Bien que justifié, ce choix laisse dans l'ombre une partie des logiques de son parcours, car il resta toujours très lié à l'École normale supérieure (ENS), qu'il envisagea même brièvement de diriger³. Comprendre pourquoi celle-ci échappa à sa critique des grandes écoles nécessite de revenir sur ce moment particulier de l'histoire commune du jeune Marc Bloch et de l'ENS en un temps où cette institution intégra l'université de Paris. L'histoire normalienne de Marc Bloch permet également de poser la question essentielle de la reproduction durant une III^e République souvent associée à l'ascension sociale et à la méritocratie de manière multiplement trompeuse, puisque, ainsi que l'a récemment rappelé Paul Pasquali dans *Héritocratie*, la méritocratie est un concept plus tardif mais aussi, à ses origines, nullement conçu comme positif⁴. La notion d'héritocratie vise ainsi à la fois à se détacher du discours illusoire et ambigu de la méritocratie, à proposer une « tentative d'actualisation de celui de noblesse d'État » et à historiciser la reproduction sociale⁵. Elle peut donc contribuer à la réflexion sur le parcours de formation de Marc Bloch, pur produit d'un système qui, à son époque, avait tenté sans pleinement convaincre de mettre en avant son ouverture sociale. En 1899, le directeur de l'ENS, Georges Perrot, affirmait en effet à la commission d'enquête de la chambre des députés que ladite école recrutait ses élèves dans « les couches profondes de la démocratie ouvrière ou rurale »⁶.

Or, comme beaucoup de normaliens, Marc Bloch était un héritier, au sens de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron⁷, car son père, Gustave, normalien et professeur à l'ENS, lui avait transmis un capital culturel qu'il sut non seulement faire

2. Pour une vision générale sur le parcours de Marc Bloch, voir en priorité Carole FINK, *Marc Bloch. Une vie au service de l'histoire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997 ; Olivier LÉVY-DUMOULIN, *Marc Bloch*, Paris, Sciences Po, [2000] 2025 ; et Peter SCHÖTTLER, *Marc Bloch. Une biographie intellectuelle*, Paris, Gallimard, 2026.

3. Voir, dans le présent numéro, Olivier PONCET, « Deux historiens en guerre. La correspondance Marc Bloch-Jérôme Carcopino (1941-1942) », *Annales HSS*, 10.1017/ahss.2026.10178. Il veilla aussi à d'autres recrutements, comme lorsqu'il recommanda son ami Paul Étard afin de succéder à Lucien Herr en juin 1926 (Paris, Archives nationales [ci-après AN], 61 AJ/157).

4. Paul PASQUALI, *Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite, 1870-2020*, Paris, La Découverte, 2021.

5. Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éd. de Minuit, 1989 ; P. PASQUALI, *Héritocratie*, *op. cit.*, p. 21.

6. Georges Perrot devant la Chambre des députés, *Enquête sur l'enseignement secondaire*, t. 1, *Procès-verbaux des dépositions présentés par M. Ribot*, Paris, 1899, p. 139-140 : « Aujourd'hui, nous recrutons encore nos candidats dans ces couches profondes de la démocratie ouvrière ou rurale, où se sont amassés tant de trésors d'énergie, où germent tant de forces qui ne demandent qu'à se développer ; c'est à ce milieu que nous avons dû notre cher et grand Pasteur. Nous recevons des fils d'ouvriers, de paysans, surtout des fils d'instituteurs, qui nous arrivent après avoir pu faire, grâce au secours des municipalités et de l'État, leurs études dans les collèges, puis dans le lycée du département, pour les terminer dans les lycées de Paris. »

7. Jean-Claude PASSERON et Pierre BOURDIEU, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éd. de Minuit, 1964.

fructifier en suivant ses traces d'un point de vue professionnel mais aussi dépasser, en faisant un mariage hypergamique avec Simonne Vidal, fille de polytechnicien dont les grands-parents appartenaient déjà à la bourgeoisie aisée⁸. L'étude du parcours de Marc Bloch, dans les traces de son père Gustave, donne ainsi une occasion de comprendre dans quelle mesure l'ENS a pu participer à la formation de certaines « capacités d'agir, individuelles et collectives, que les grandes écoles et, plus largement, les filières d'élite mettent en œuvre à chaque période pour conserver ou accroître leurs privilèges et leur légitimité face aux crises, critiques ou réformes susceptibles d'aller contre leurs intérêts »⁹.

Cependant, comme la reproduction, les institutions qui la rendent possible méritent d'être historicisées. Ainsi, s'il est important d'analyser les effets sociaux du système de formation « à la française » dans la longue durée, il convient de ne pas oublier qu'il est lui-même le produit d'une histoire au sein de laquelle les rapports de force entre écoles et universités ne sont pas immuables. La catégorie des « grandes écoles » rassemble en outre, à l'époque comme aujourd'hui, des lieux de formation dont les objectifs et les potentialités en termes de future domination économique et sociale varient nettement d'une école à l'autre.

Marc Bloch ayant été à la fois pleinement normalien et pleinement convaincu qu'il fallait avant tout défendre l'Université, son cas permet de prendre de la distance avec la vision déterministe qui voudrait que tout bénéficiaire de ce système n'aspire qu'à le reproduire. L'histoire de sa formation éclaire aussi les raisons pour lesquelles il s'est si souvent réclamé de l'enseignement de son père. Replacé dans une perspective de plus longue durée, ce parcours permet également d'observer l'importance de formes de structuration des groupes lettrés, que l'on pourrait faire remonter jusqu'au Moyen Âge, dans lesquels les rapports, verticaux entre maîtres et disciples, et horizontaux entre étudiants d'une même génération, conduisaient à la constitution d'une véritable famille d'élection au sein de laquelle des liens de force variable pouvaient être activés en cas de besoin. Cette étude est enfin l'occasion de mettre en lumière un patrimoine archivistique de l'enseignement supérieur mêlant de manière étroite documents administratifs, écrits liés aux activités d'enseignement et notes de recherche, ensemble d'écritures grises et de fiches d'une immense richesse pour appréhender l'articulation entre histoire individuelle et histoire des institutions¹⁰.

8. Étienne BLOCH (dir.), *Marc Bloch (1886-1944). Une biographie impossible*, Limoges, Culture & patrimoine en Limousin, 1997, p. 29-30.

9. P. PASQUALI, *Héritocratie*, op. cit., p. 20.

10. Arnaud FOSSIER, Johann PETITJEAN et Clémence REVEST (dir.), *Écritures grises. Les instruments de travail des administrations (XIX^e-XVII^e siècle)*, Paris/Rome, École nationale des Chartes/École française de Rome, 2019; Jean-François BERT, *Une histoire de la fiche érudite*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2017.

De Gustave à Marc Bloch, une même École en partage ?

Les figures de Marc Bloch et de son père, Gustave, illustrent en premier lieu les rapides transformations de la société et des institutions d'enseignement supérieur, éclairant autant le sens du terme d'élites au début de la III^e République que la place alors occupée par l'ENS à côté d'autres grandes écoles et de l'Université. À l'époque de la jeunesse de Gustave Bloch, au tournant des années 1860 et 1870, l'ENS était en effet loin d'avoir le même prestige que l'École polytechnique, notamment parce qu'elle préparait à des carrières dans l'enseignement qui, pour la noblesse, la grande bourgeoisie et même la frange supérieure de la moyenne bourgeoisie, ne présentaient que peu d'attrait¹¹. Les travaux de Christophe Charle sur les universitaires français, dont la grande majorité était des normaliens (79 % des professeurs littéraires de la Sorbonne entre 1879 et 1902)¹², confirment que ce monde des universitaires et des normaliens se caractérisait, jusqu'au début du xx^e siècle, par le fait qu'on n'y trouvait, en France, aucune des deux extrémités du spectre social : la grande bourgeoisie y était alors aussi absente que les mondes ouvriers et paysans¹³. Comme l'ont montré Christian Baudelot et Frédérique Matonti, au tournant des xix^e et xx^e siècles à l'ENS, « la proportion d'élèves dont les pères étaient ouvriers, paysans et cadres subalternes ne dépassait pas les 7 % »¹⁴. En revanche, avant la Première Guerre mondiale, au sein d'une bourgeoisie française qui dédaignait l'ENS, la bourgeoisie juive faisait exception, car elle valorisait les études et les diplômes¹⁵. Pendant toute la III^e République, les fonctionnaires furent dix fois plus nombreux parmi les parents des candidats que les travailleurs du secteur privé, 19,6 % étant des enfants de professeurs du secondaire ou du supérieur et seulement 12,8 % des enfants d'enseignants d'établissements primaires ou techniques ou d'agents administratifs¹⁶. En affinant ces chiffres avec les données de Victor Karady, on constate qu'autour de 1872, les enfants d'instituteurs ne représentaient que 7,6 % des normaliens¹⁷.

11. Robert J. SMITH., *The École Normale Supérieure and the Third Republic*, Albany, State University of New York Press, 1982, p. 2.

12. Christophe CHARLE, *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris*, vol. 2, *Dictionnaire biographique 1909-1939*, Paris, 1986, p. 7.

13. Id., *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Éd. du Seuil, 1994, p. 122-123.

14. Christian BAUDELLOT et Frédérique MATONTI, « Le recrutement social des normaliens 1914-1992 », in J.-F. SIRINELLI (dir.), *École Normale Supérieure. Le livre du bicentenaire*, Paris, PUR, 1994, p. 155-190, ici p. 167.

15. Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PUF, [1988] 1994, p. 176-177. Pierre Albertini indique qu'au total, les juifs représentent environ 10 % des promotions dans la décennie 1880, ce qui est alors quarante fois supérieur à leur poids dans la population française (Pierre ALBERTINI, « La réforme de 1903 : un assassinat manqué ? », in J.-F. SIRINELLI (dir.), *École normale supérieure*, op. cit., p. 31-72, ici p. 48-49).

16. R. J. SMITH, *The École Normale Supérieure...*, op. cit.

17. Victor KARADY, « Normaliens et autres enseignants à la Belle Époque. Note sur l'origine sociale et la réussite dans une profession intellectuelle », *Revue française de sociologie*, 13-1, 1972, p. 35-58, ici p. 40, tableau 1.

Robert J. Smith indique également qu'une majorité de normaliens venaient du département de la Seine (35,2 % en lettres entre 1868 et 1941), même si l'est de la France était légèrement surreprésenté parmi les régions¹⁸.

Ainsi, si l'on conjugue les caractéristiques sociales et géographiques de leurs parcours respectifs, Gustave et Marc Bloch appartenaient tous deux à des mondes pour qui l'École représentait un horizon désirable, même s'ils n'avaient pas les mêmes chances d'y être admis. Gustave était en effet né en 1848 à Fegersheim. Son père, Marc, instituteur, avait été le premier élève juif de l'école normale de Colmar. Sa mère, Rose, était la fille du rabbin de Fegersheim, homme d'une grande culture. Gustave avait grandi à Strasbourg, où son père avait été nommé. Il avait montré des dispositions hors du commun pour les études, ce qui lui avait valu d'être envoyé, en 1864, à Paris pour préparer le concours de l'ENS où il fut reçu major de sa promotion en 1868¹⁹. Il présente ainsi le concours d'entrée au moment précis où l'ENS était en train de connaître une importante progression de sa notoriété et de sa sélectivité en partie liée à l'aura de Louis Pasteur²⁰: de 70 en 1857, les candidats étaient passés à 197 en 1859, puis à 328 en 1865, pour un total de 30 places. Dès 1861, le mathématicien Gaston Darboux, qui avait été reçu premier à Polytechnique et à l'ENS, avait marqué les esprits en choisissant cette dernière²¹.

Durant sa scolarité normalienne, Gustave Bloch connut deux directeurs, Francisque Bouillier (1867-1871), inspecteur général nommé pour remettre de l'ordre dans une École jugée trop subversive, et Pierre Bersot (1871-1880), qui incarna au contraire un début de libéralisation et sut se faire apprécier des élèves²². Il fut particulièrement marqué par les cours de Numa Denis Fustel de Coulanges, qui avait enseigné l'histoire à Strasbourg jusqu'en 1870 avant d'être nommé à la fois maître de conférences à l'ENS, le 28 février 1870, et professeur d'histoire de l'impératrice²³. Fustel de Coulanges enseigna l'histoire ancienne et l'histoire médiévale à la Sorbonne et à l'ENS avant d'en devenir directeur en 1880. Au-delà de son admiration intellectuelle, Gustave Bloch nourrissait une estime particulière à son endroit pour avoir, comme lui, lutté contre l'annexion de l'Alsace²⁴. Fustel joua encore un rôle important dans le choix de Gustave de faire sa thèse sur le Sénat romain, qu'il soutint en 1884, après avoir été reçu premier à l'agrégation

18. R. J. SMITH, *The École Normale Supérieure...*, op. cit., p. 31.

19. C. FINK, *Marc Bloch*, op. cit., p. 10-11.

20. P. ALBERTINI, « La réforme de 1903... », art. cit., p. 45.

21. *Ibid.*, p. 45. Désiré Nisard, directeur de l'ENS entre 1857 et 1867, notait aussi qu'en 1864, le premier admis à l'X avait choisi l'ENS où il n'était pourtant que deuxième: Désiré NISARD, *Souvenirs et notes biographiques (juillet 1881)*, vol. 1, Paris, C. Lévy, 1888, p. 75.

22. Pierre JEANNIN, *Deux siècles à Normale Sup'. Petite histoire d'une grande école*, Paris, Larousse, 1994, p. 95-112.

23. Pour mesurer l'importance de son apport, voir François HARTOG, *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, PUF, 1988, p. 44-45.

24. Jean-Michel DAVID, « Marc Bloch et Gustave Bloch, l'histoire et l'étude de la cité, l'héritage de Fustel de Coulanges », in P. DEYON, J.-C. RICHEZ et L. STRAUSS (dir.), *Marc Bloch. L'historien et la cité*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1997, p. 97-107.

de lettres et avoir enseigné au lycée de Besançon avant de devenir, en 1873, l'un des premiers membres de l'École française de Rome. Chargé de conférences puis professeur à l'université de Lyon à partir de 1876, il fut ensuite nommé maître de conférences à l'ENS en 1887. Il avait donc connu une École indocile et fière de son indépendance, dans un moment de revivification intellectuelle portée par Fustel de Coulanges, et avait poursuivi une carrière particulièrement brillante. À l'ENS, il fit aussi partie de ceux qui s'engagèrent dans la cause dreyfusarde²⁵. Lorsque son fils Marc intégra, en 1904, Gustave était un professeur respecté, parfois craint pour la férocité de ses reprises, mais apprécié des élèves qui avaient confiance en lui et n'hésitaient pas à s'en moquer affectueusement²⁶. Le surnom de « Méga » qui lui avait été donné renvoyait au squelette de mégathérium, qui jouait le rôle d'une mascotte autour de laquelle s'organisaient les cérémonies d'initiation des élèves de première année²⁷. Ce choix tenait évidemment à la corpulence de Gustave Bloch, plusieurs fois relevée par ses inspecteurs de jeunesse²⁸, mais il renvoyait surtout à son statut d'autorité tutélaire au sein de l'École. Le surnom du père valut d'ailleurs à Marc celui de Microméga²⁹.

Ce dernier intégra donc l'ENS en un temps où son père y tenait une place considérable mais également au moment d'un changement institutionnel majeur. Les institutions ont souvent intérêt à entretenir leurs propres mythes. L'ENS ne fait pas exception, elle qui avait célébré en grande pompe son centenaire³⁰, confortant ainsi l'idée d'une continuité avec l'École révolutionnaire fondée le 30 octobre 1794 mais dont l'existence ne dura en réalité que quelques mois, entre le 20 janvier 1795 et le 19 mai 1795³¹. L'ENS connut de multiples refondations au cours du XIX^e siècle

25. C. FINK, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 17 et 22-27.

26. *Ibid.*, p. 16.

27. Sur la cérémonie d'initiation des conscrits, voir B.-B., « À l'École normale. Notes d'un Archicube », *Revue illustrée*, 15 déc. 1894, p. 307-312. Les chercheuses et chercheurs du Muséum ont mis fin à la légende selon laquelle il s'agissait d'un don de Georges Cuvier, qui a été le premier à publier, en 1796, 1804 et 1812, sur le *Megatherium americanum* qu'il avait lui-même nommé (Christine ARGOT, « Changing Views in Paleontology: The Story of a Giant [*Megatherium*, *Xenarthra*] », in E. J. SARGIS et M. DAGOSTO [dir.], *Mammalian Evolutionary Morphology: A Tribute to Frederick S. Szalay*, Dordrecht, Springer, 2008, p. 37-50). François Poplin, a trouvé la preuve qu'il avait été acheté 500 Fr. par l'ENS en 1847 à un naturaliste uruguayen, Teodoro Vilardebó. Je remercie vivement Iégor Groudiev, directeur des bibliothèques de l'ENS, d'avoir partagé avec moi ces éléments sur l'histoire du Méga.

28. AN, F/17/22468 B, juill. 1879: « Esprit solide un peu lent et peut-être un peu lourd comme sa personne, mais ayant du fond. M. Bloch fait attendre un peu trop son doctorat... »

29. P. SCHÖTTLER, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 240.

30. Paul DUPUY (dir.), *Le centenaire de l'École normale (1795-1895)*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1895. Pierre Albertini indique que le bal du 23 avril 1895, qui rassembla 5 000 personnes dans les salons de la Nouvelle Sorbonne fut le plus grand bal universitaire du XIX^e siècle (P. ALBERTINI, « La réforme de 1903... », art. cit., p. 31).

31. Dominique JULIA, « L'École normale de l'an III: bilan d'une expérience révolutionnaire », *Revue du Nord*, 78-317, 1996, p. 853-886; Dominique JULIA (dir.), *L'École normale de l'an III. Une institution révolutionnaire et ses élèves: introduction historique à l'édition des Leçons*, Paris, Éd. rue d'Ulm, 2016.

et de profondes transformations institutionnelles durant le ^{xx}^e siècle, dont l'une des plus importantes eut lieu juste avant que Marc Bloch n'y soit reçu : le décret du 10 novembre 1903 réunit en effet l'ENS à l'université de Paris, dont elle devint une sorte de composante tout en conservant un budget propre. Comme l'avaient préconisé les Chambres entre février et mai 1902, le ministre de l'Instruction publique, Joseph Chaumié, fut chargé d'en faire l'institut pédagogique de l'université de Paris. À partir de la rentrée 1904, ses directeur et sous-directeur siégèrent au Conseil de l'université de Paris et tous les emplois permanents de maîtres de conférences furent rattachés à la Sorbonne³². Ernest Lavis, qui avait été à l'origine d'un certain nombre de critiques de l'ENS, en devint le nouveau directeur³³. Le coup était en fait parti de beaucoup plus loin : la défaite face à la Prusse suivie du traité de Francfort du 10 mai 1871 avaient suscité une profonde remise en cause du système universitaire français, jugé très inférieur à celui de la Prusse. Dès lors fut décidée une augmentation considérable des moyens alloués aux universités françaises qui profita aussi bien aux étudiants, auxquels on offrit les premières bourses, qu'aux facultés, dont les budgets triplèrent entre 1870 et 1885, et aux universités, qui furent en mesure d'opérer de nombreux recrutements et bénéficièrent de nouveaux locaux, les plus remarquables étant ceux de la Nouvelle Sorbonne bâtis entre 1885 et 1901³⁴. Cette montée en puissance rapide de l'Université fit perdre l'essentiel de ses avantages à l'ENS, les carrières universitaires devenant financièrement plus attractives et le niveau des étudiants de l'Université s'élevant jusqu'à concurrencer dangereusement les normaliens à l'agrégation et pour les postes dans l'enseignement supérieur.

L'intégration de l'ENS dans l'université de Paris fut cependant un moindre mal car, durant la période de débat qui la précéda, certaines voix s'étaient élevées jusque dans la presse pour suggérer la suppression de l'ENS. Sans aller jusque-là, les milieux qui appelaient à la réforme étaient également forts à l'intérieur de l'École, et Gustave Bloch en faisait partie³⁵. La mise en place de la réforme qui s'accompagna d'une réflexion sur celle du concours afin de l'adapter aux transformations de l'enseignement secondaire n'alla pas sans un certain nombre de tensions entre l'École et l'université de Paris. Seuls les enseignements pédagogiques d'Émile Durkheim pour les élèves de première et deuxième années³⁶, qu'il donna encore en 1905-1906 et en 1906-1907 dans le cadre du Musée pédagogique³⁷, avant de continuer à le faire en tant que professeur en sciences de

32. P. ALBERTINI, « La réforme de 1903... », art. cit., p. 57-58.

33. Lors de l'enquête de 1899, Lavis, qui avait indiqué que l'École faisait double emploi avec les facultés des lettres des universités (*ibid.*, p. 36). Il s'était aussi exprimé sur le trop faible intérêt de l'ENS pour la pédagogie (*ibid.*, p. 56).

34. *Ibid.*, p. 33-34.

35. *Ibid.*, p. 67.

36. AN, 61 AJ/83, lettre de Louis Liard au directeur de l'ENS du 26 septembre 1908 réclamant la liste des élèves inscrits pour les conférences pédagogiques de 2^e année et le stage pratique en lycée et réponse du secrétaire de l'ENS, le 8 octobre 1908, indiquant que la liste lui a déjà été envoyée le 23 juin.

37. AN, 20144758/1. Les cours avaient lieu 41 rue Gay-Lussac, le samedi à 5 heures.

l'éducation de l'université de Paris à partir de 1907-1908³⁸, étaient considérés comme pleinement légitimes à l'ENS, de même que les exercices pratiques. Marc Bloch les suivit assidûment, au moins en 1906-1907³⁹. Ils étaient complétés par un certain nombre de conférences et par un stage pratique dans le secondaire⁴⁰. En revanche, les autres cours ne pouvaient désormais se tenir à l'École qu'avec l'autorisation de Louis Liard, vice-recteur de l'académie de Paris. Christian Pfister⁴¹ ou Émile Borel firent ainsi partie des enseignants rappelés à l'ordre par Louis Liard, qui leur indiqua que « les enseignements propres aux élèves de l'École normale [étaient] ceux qui [avaient] un caractère pratique. Les enseignements qui [pouvaient] être reçus par tous les étudiants [devaient] avoir lieu dans les Facultés »⁴². En outre, le 24 janvier 1905, Liard exposa au directeur de l'ENS que les normaliens continueraient à faire une période de stage d'agrégation dans l'académie de Paris mais que, dès cette année, ils ne pourraient plus décider de leur maître de stage car « le plus souvent, il[s] choissai[en]t un de [leurs] anciens professeurs, et la pratique à laquelle [ils] assistai[en]t était celle qu'il[s] avai[en]t déjà connue comme élève ». Désormais, « comme il s'[était] fait de tout temps pour les étudiants de la Sorbonne » et afin de les sortir de l'univers trop protégé dans lequel ils avaient l'habitude d'évoluer, on indiquerait aux normaliens où ils seraient affectés⁴³.

38. AN, 61 AJ/83, lettre de Louis Liard, 14 nov. 1908, nommant Durkheim, professeur de la science de l'éducation, professeur délégué à l'ENS pour une conférence par semaine pour 1908-1909.

39. AN, 20144758/1/2, registre d'émargement de Durkheim, 1906-1907. Marc Bloch signe 25 fois.

40. AN, 61 AJ/83, lettre de Louis Liard, 16 avr. 1908, annonçant le programme des conférences : M. Philippe, chef de travaux au laboratoire de psychologie de la Sorbonne, M. Clarin, professeur honoraire sur « La mutualité dans l'enseignement secondaire », le Dr Mery, agrégé de la faculté de médecine sur l'hygiène scolaire, M. ic, inspecteur d'académie sur l'organisation générale de l'Instruction publique et l'organisation spéciale de l'enseignement secondaire des garçons.

41. AN, 61 AJ/83, lettre de Louis Liard, 29 nov. 1904 : « La nécessité d'assurer aux élèves de 1^{re} année une conférence d'exercices pratiques sur l'histoire du moyen-âge vous a conduit à demander cette conférence à M. Pfister. Ses heures de cours à la Faculté se sont trouvées ainsi réduites de 2 heures à une. Mais M. Pfister a accepté de faire à l'École, en 3^e année, un cours supplémentaire sur 'Les Capétiens'. Je le remercie de cette nouvelle preuve de son dévouement. Mais j'estime que par sa nature ce cours est de ceux qui doivent être faits à la Faculté et ouverts à tous les étudiants. J'ai en conséquence décidé qu'il y aurait lieu désormais. »

42. AN, 61 AJ/83, lettre de Louis Liard, 29 nov. 1904, refusant la tenue du cours d'Émile Borel sur la théorie des fonctions à l'ENS.

43. AN, 61 AJ/83, lettre de Louis Liard, 24 janv. 1905.

Ancien concours et nouvelle École

Marc Bloch intégra l'ENS au milieu de ces changements, mais il fit partie de la dernière promotion qui passa le concours avant sa réforme⁴⁴. Cette dernière, adoptée en décembre 1903, n'entra en vigueur qu'en 1905. Elle prévoyait un concours commun entre les boursiers de licence et les candidats à l'ENS ainsi que l'augmentation du nombre d'admis à l'École, qui passa de 20 à 35 places pour le concours littéraire⁴⁵. Afin de s'adapter à la transformation des programmes du secondaire, le thème grec et le discours latin furent supprimés au profit d'un thème latin. La réforme aurait été profitable à Marc Bloch dont les notes, à l'écrit, furent pour le moins inégales : 5,25 sur 10 en philosophie⁴⁶, 9,25 en histoire, 7 en version latine, 6,75 en discours français mais 4 en discours latin et 3,5 en thème grec, ce qui le plaçait à la 40^e place sur 62 admissibles. Il faisait ainsi partie des candidats que les disciplines les plus classiques défavorisaient fortement, pas au point cependant d'être « admissible de justesse »⁴⁷. À l'oral, ses notes furent dans l'ensemble largement supérieures : 7,5 en grec, 6,25 en latin, 7,75 en français, 7,25 en histoire et 7,25 en philosophie, pour un total de 71,75, ce qui lui permit de remonter à la 11^e place⁴⁸.

Cet écart en faveur de l'oral s'explique en partie par la nature des épreuves, très différentes de celles de l'écrit. Les épreuves orales de grec et de latin étaient en effet des explications de texte, et non de pures épreuves de langue comme à l'écrit. En outre, à cette époque, l'oral visait non seulement à évaluer les qualités scolaires des candidats, mais également leurs qualités morales et comportementales ainsi que leur aptitude pour les métiers de l'enseignement⁴⁹. Chaque candidat se présentait devant un jury composé de professeurs de l'École muni d'une fiche, qui serait par la suite conservée dans son dossier de scolarité. En plus du formulaire dans lequel il certifiait que le jeune Marc Bloch lui paraissait « avoir toute l'aptitude morale nécessaire pour remplir dignement les fonctions de l'enseignement », le proviseur de Louis-le-Grand avait ajouté, à la main : « Élève excellent, qui a de l'originalité et de la finesse. Très sérieuses chances de succès. Fils du maître de conférences à l'École normale. Tableau d'honneur »⁵⁰. Marc Bloch fit ainsi partie des six candidats admis dès leur première tentative, en un temps où l'on pouvait se présenter jusqu'à six fois⁵¹. Il appartenait également à la plus

44. Pour les sujets, voir P. ALBERTINI, « La réforme de 1903... », art. cit., p. 39. Les modalités du concours réformé sont précisées dans le décret de Chaumié du 10 mai 1904 qui prévoit une entrée en vigueur pour le concours 1905 (*ibid.*, p. 58-59).

45. *Ibid.*, p. 60. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES, ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, *Supplément historique 2015*, Paris, 2015, p. 559.

46. AN, 61 AJ/17, p. 70.

47. P. ALBERTINI, « La réforme de 1903... », art. cit., p. 39, n. 1.

48. AN, 61 AJ/17, p. 69-70 et 89.

49. R. J. SMITH, *The École Normale Supérieure...*, *op. cit.*, p. 25-26.

50. AN, 61 AJ/233.

51. En 1904, les admis qui comptent le plus grand nombre de candidatures ne dépassent cependant pas la quatrième (c'est le cas de Philippe Arbos et de Rémy Beurieux).

importante écurie, celle du lycée Louis-le-Grand, qui en avait présenté 47 cette année-là, avait eu 20 admissibles et 7 admis, juste devant le lycée Henri IV, qui comptait pour sa part 46 inscrits, 19 admissibles et 12 admis⁵². Parmi les 195 inscrits, 169 venaient de Paris (86,6 %), et on ne comptait que 3 admissibles et aucun admis sur les 26 provinciaux.

Le déroulement du concours faisait intervenir à de multiples reprises les parents des candidats. Ainsi, lorsque ceux-ci avaient moins de 21 ans, les pères donnaient l'autorisation à leurs fils mineurs de se présenter au concours et de contracter l'engagement décennal. Chaque candidat devait en outre remplir une fiche de renseignements sur sa famille et son parcours. La grande sobriété de celle de Marc Bloch peut être lue comme la marque de la conscience par ce dernier du fait que sa seule position de « fils de » le distinguait déjà suffisamment pour qu'il s'abstienne de se faire autrement remarquer. La comparaison avec la fiche d'Albert Pauphilet, candidat la même année, qui devint plus tard directeur de l'ENS (1944-1948), est en effet frappante. À la question de la « profession des parents », Marc Bloch indiquait que son père était « Monsieur Gustave Bloch, maître de conférences à l'École Normale Supérieure », tandis que Pauphilet notait « Père: employé de librairie. Mère: directrice d'école communale à Saint-Denis ». Marc Bloch y déclarait que sa famille habitait 72 rue d'Alésia, qu'il vivait à Paris depuis ses 15 ans, avait fréquenté les lycées Montaigne et Louis-le-Grand et avait obtenu « Mention 'très bien' au baccalauréat. 4 prix et 3 accessits au Concours Général »⁵³. La rubrique « Culte auquel le candidat appartient » n'avait pas été remplie, témoignage précoce d'un choix – auquel Marc Bloch resta fidèle dans la longue durée – consistant à se tenir à bonne distance de la religion⁵⁴. Pauphilet, quant à lui, avait pris soin d'indiquer « catholicisme », comme beaucoup d'autres candidats habitués à ce que ce critère soit apprécié de manière favorable par le jury, et, au titre des « Succès obtenus », avait dû écrire entre les lignes du formulaire pour en établir la liste complète, qui retraçait une longue carrière de compétiteur scolaire⁵⁵. Habitant Saint-Denis, dont il avait fréquenté l'école avant de rejoindre le lycée Condorcet, il avait sans doute, plus que son camarade, le sentiment de devoir multiplier les signes susceptibles de convaincre le jury qu'il avait sa place à l'ENS.

52. AN, 61 AJ/17, p. 87.

53. AN, 61 AJ/233.

54. Voir P. SCHÖTTLER, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 34-37 et 262-279.

55. AN, 61 AJ/233: « 5^e, 3, Rhétorique, Philosophie, Rhétorique supérieure: Prix d'excellence. Concours général. Troisième: mention en grec – Seconde: 1^{er} accessit en version latine, 1^{er} accessit de thème latin – Rhétorique: 1^{er} prix de discours latin, 2^e prix de Version grecque, 1^{er} accessit d'histoire, 5^e accessit de géographie – Philosophie: 1^{er} accessit d'histoire, 1^{er} accessit de Physique – Rhétorique supérieure (1902): 4^e accessit d'histoire – Rhétorique supérieure (1903) Prix d'honneur de Composition française – Mention en latin. »

Un élève entre un père et ses pairs

Les archives de la scolarité normalienne du jeune Marc Bloch permettent de dépasser le discours convenu sur l'excellence de l'élève Bloch pour observer en détail quelle opinion se forgèrent progressivement ses professeurs sur ses capacités et comment leurs attentes se transformèrent à mesure qu'ils identifiaient un potentiel élevé, mettant également en lumière certaines caractéristiques associées à sa personnalité, à son style, à son « système », selon l'expression de Christian Pfister⁵⁶. Ces archives offrent aussi la possibilité d'observer comment se nouent des liens essentiels dans la durée, et ce que ces derniers doivent aux relations, verticales entre maîtres et élèves, et horizontales entre collègues.

Les élèves qui durent demander un soutien financier spécifique à l'ENS, qui connurent des problèmes de discipline ou des maladies, particulièrement nombreuses et mortelles au moment où Marc Bloch y fit sa scolarité⁵⁷, ont laissé plus de traces dans les archives que Marc Bloch lui-même. Par ailleurs, contrairement à certains élèves, qui échangeaient une correspondance régulière avec le surveillant, puis secrétaire général Paul Dupuy, Marc Bloch limita ses échanges aux nécessités de suivi de sa scolarité et de ses obligations militaires⁵⁸. Toutes les archives relatives à son évaluation par les enseignants n'ont en outre pas été conservées, les lacunes étant particulièrement importantes pour la fin de sa scolarité⁵⁹. Elles sont en revanche abondantes pour ce qui est de sa première année à l'ENS. Dès sa première fiche de suivi, en novembre 1904, on constate l'importance du même duo d'enseignants constitué de son père, Gustave Bloch, et de Christian Pfister. Marc Bloch suit en effet, à la Sorbonne, les cours de Gustave Bloch, Christian Pfister et Henri Schirmer, professeur de géographie (et strasbourgeois) et, à l'École, les cours de Bloch, Pfister et Émile Bourgeois⁶⁰. Christian Pfister était un ami de

56. AN, 61 AJ/186.

57. AN, 61 AJ/83. L'acmé de la mauvaise situation sanitaire concerne l'hiver 1908-1909 : le 23 mars 1909, le vice-recteur de l'académie de Paris annonce la nécessité de licencier l'École jusqu'à la fin des congés de Pâques pour cette raison. Il établit une liste des élèves malades : 3 sont atteints de la typhoïde, 2 de la scarlatine, 1 des oreillons et 5 autres de grippe, angine ou fièvres. Le 14 mars, l'un des élèves en 2^e année de lettres, M. Didio, accueilli à l'infirmerie depuis huit jours, y meurt de la tuberculose. Marc Bloch échappe à ces épisodes puisqu'il est alors en voyage d'études en Allemagne (Peter SCHÖTTLER, « Marc Bloch und Deutschland », in P. SCHÖTTLER [dir.], *Marc Bloch. Historiker und Widerstandskämpfer*, Francfort-sur-le-Main/New York, Campus Verlag, 1999, p. 33-71).

58. AN, 61 AJ/110 (lettre de Marc Bloch à Paul Dupuy, 27 sept. 1905, dans laquelle Marc Bloch annonce avoir contracté la veille un engagement d'un an « afin de pouvoir encore bénéficier de la dispense » et devoir se présenter le jour même à la caserne de Reuilly) et AN, 61 AJ/111 (retour du service militaire avec Jean Auzas et Charles Lattès).

59. En plus de ces lacunes, il convient de compléter avec les cours qu'il a pu suivre comme auditeur. Voir P. SCHÖTTLER, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 279-284 et 295.

60. AN, 61 AJ/186 : Pfister indique qu'il a fait « une leçon sur le règne de Clovis, bien divisée, bien étudiée et bien dite, annonçant un beau travail », Bourgeois mentionne quant à lui sa participation à l'explication de la Déclaration des droits de l'homme.

Gustave Bloch. Né à Beblenheim en 1857, il avait été reçu à l'ENS en 1878, après une scolarité à Colmar suivie d'une préparation au concours à Louis-le-Grand. Plus jeune que Gustave, il partageait néanmoins avec lui une origine alsacienne. Christian Pfister avait également été l'élève de Fustel de Coulanges pour lequel il avait, comme Gustave Bloch, une très grande admiration. Revenu à Paris en 1904 après avoir enseigné à Besançon et Nancy, ce médiéviste prit de plus en plus de place dans l'accompagnement de Marc Bloch, jusqu'à devenir, comme l'a souligné Jean-Michel David, son « père symbolique »⁶¹.

Les premières traces dont nous disposons sur cette relation remontent à une leçon de l'automne 1904 faite par Marc Bloch devant Christian Pfister, qui portait sur le règne de Clovis. Outre les qualités d'exposition, la fiche d'appréciation rédigée par Pfister souligne que Marc Bloch « voit très bien quelles sont les difficultés du sujet et s'efforce de les vaincre ». Le professeur relève positivement les recherches sur les dimensions juridiques et institutionnelles du sujet : Marc Bloch a « insisté sur les titres de Clovis » et « recherché quel sens il fallait attacher au consulat ». Enfin, il met en valeur l'esprit critique qui a conduit son élève à discuter « quelques légendes, comme celle du mariage de Clovis ». La technique relevant proprement de la médiévistique n'est pas encore le point fort du jeune Marc Bloch même s'il note qu'il a fait des « progrès sérieux en paléographie ». Dès ce moment, Pfister souligne que Marc Bloch a commencé un travail plus approfondi « sur les mots *vassi*, *vassali* dans les capitulaires de Charlemagne » dont il attend beaucoup, après l'avoir vu faire « son dépouillement de textes avec une grande conscience »⁶².

Lors du rendu de ce second travail requis pour valider la licence, en fin d'année universitaire, les attentes de son professeur se sont accrues et il commence également à mieux cerner la personnalité de son élève. Si la leçon d'avant Pâques « attestait encore quelque inexpérience », avec une insuffisante discrimination entre le nécessaire et le superflu ainsi que le maintien de quelques zones d'ombre, le rendu final est jugé « en tout point satisfaisant », aussi bien parce que Marc Bloch « essaie d'aller au fond des choses » que par la qualité de ses traductions. Le sujet, qui l'a conduit sur la piste de l'ensemble des occurrences des termes *vassus* et *vassalus* dans les capitulaires, constituait une véritable initiation à la recherche où Bloch se hasarda à des hypothèses non acceptées par son professeur, par exemple celle sur les *vassi casati* dont il voulait faire « de petites gens qui plus tard n'appartiendront pas à la hiérarchie féodale ». Certaines erreurs de débutant, comme le fait de s'attacher « à trouver un sens à des passages qui ne nous sont connus que par un seul manuscrit et qui sont manifestement tronqués », sont lues comme des signes prometteurs, car l'enseignant détecte derrière cet acharnement mal à propos des aptitudes qui, une fois maîtrisées, seront utiles au futur chercheur. Pfister conclut

L'appréciation générale indique une « excellente impression d'ensemble ». Une autre fiche du même dossier précise que les articles de la déclaration avaient été partagés entre les élèves, Marc Bloch héritant des articles 6 à 9 sur la loi et la présomption d'innocence.

61. J.-M. DAVID, « Marc Bloch et Gustave Bloch... », art. cit., p. 100.

62. AN, 61 AJ/186.

qu'il s'agit d'un excellent début et lui attribue la note de 17. Deux éléments sont particulièrement remarquables. Pfister lui fait d'abord le reproche de s'être contenté d'«une définition juridique des termes *vassi*, *vassali*», au lieu de s'attacher aux pratiques sociales. Marc Bloch avait appliqué une méthode pleinement en phase avec l'historiographie très juridique et institutionnelle de son temps avec laquelle il prit ses distances dès la thèse, ce qui lui valut d'ailleurs beaucoup de critiques par la suite. Pfister estimait en outre qu'il avait eu « tort avec son système de discuter trop longuement avec des auteurs modernes comme Waitz [Georg Waitz], ou Roth [Paul von Roth] »⁶³. Cette capacité à intégrer, dès ses jeunes années, la discussion avec une historiographie internationale, d'abord germanophone, devint pourtant une de ses grandes forces.

Qu'en est-il des appréciations de son père ? Lors de la première interrogation portant sur la poétique d'Appius Claudius Caecus, celui-ci se montra sensible aux efforts prodigués pour faire face aux difficultés rencontrées, tout en hésitant sur la manière de rendre compte des problèmes de gestion du temps de son fils : « Sur ce sujet difficile, très complexe, M. Bloch a fait une bonne leçon bien dite, très étudiée, très nourrie [ordonnée, parfaitement ordonnée], un peu dense et touffue, claire néanmoins et qui sans doute n'eût rien laissé à désirer sur ce point si les limites de temps en avaient été moins étroitement mesurées elle avait pu se développer plus largement dans des limites moins étroitement mesurées⁶⁴. » La deuxième leçon, le 10 mai 1905, qui portait sur l'histoire intérieure d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse, reçut une appréciation plus mitigée : « Il y a dans cette leçon d'excellentes choses, des vues fines, intéressantes, bien présentées, mais le sujet était très vaste, très riche et il est clair qu'il manque à l'élève pour le traiter dans son ensemble, et le distribuer convenablement, un premier fond de connaissances solides. De là des lacunes, des assertions contestables, un certain manque de proportions. Je le loue d'ailleurs d'avoir été chercher des renseignements non pas seulement dans les ouvrages modernes, mais dans les textes, dans Thucydide, dans Aristote qu'il a lus avec soin. Sa documentation n'est pas

63. AN, 61 AJ/186. Il emprunte plusieurs ouvrages de Georg Waitz à la bibliothèque de l'ENS dès le début de sa première année d'école au mois de novembre (ENS-PSL, Bibliothèque, AB/53, registre d'emprunts des élèves 1904-1905, p. 592/vue 595, <https://lucienne.ens.psl.eu>) : le 22 novembre, Georg WAITZ, *Das alte Recht der Salischen Franken. Eine Beilage zur deutschen Verfassungsgeschichte*, Kiel, Schwers'sche Buchhandlung, 1846, qu'il rend le 3 décembre, et le 23 novembre, *id.*, *Die Verfassung des Fraenkischen Reichs*, t. 1, qui est une réédition parue en 1882 de *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. 2, Kiel, Homann, 1870, qu'il rend le 10 février. De Paul von Roth, il emprunte le 7 février *Feudalität und Unterthanverband*, Weimar, H. Böhlau, 1863 et *Geschichte des Beneficialwesens von den ältesten Zeiten bis ins zehnte Jahrhundert*, Erlangen, Palm und Enke, 1850.

64. ENS-PSL, Bibliothèque, Ms 215, G. Bloch, carnet de notes autographes concernant les cours d'histoire ancienne professés à l'École normale en 1904-1905, p. 21 (raturé dans le document ; consultable en ligne : <https://lucienne.ens.psl.eu>) : « Il a fait preuve de sens critique dans l'interprétation des textes et il n'y a guère de problèmes touchant au sujet dont il ne se soit rendu compte et sur lequel il n'ait fait effort pour apporter une solution qui souvent est intéressante et personnelle. »

toujours assez complète, mais très souvent du moins elle est de première main⁶⁵. » L'effort du père de maintenir une distance avec son fils se traduit par le fait qu'il le désigne comme « l'élève » et que, dans leurs notes personnelles, tous deux font référence à l'autre par son nom de famille. À la fin d'année, en juillet 1905, l'évaluation de Gustave est assez sèche, peut-être précisément parce qu'il s'agit alors de juger son propre fils devant ses collègues⁶⁶. La synthèse indique que Marc Bloch a fait au second semestre beaucoup de géographie avec Lucien Gallois et qu'il « fera probablement un mémoire sur les conditions de la propriété urbaine à Paris au Moyen Âge. Très difficile. Bourgeois [Émile, professeur d'histoire moderne et contemporaine] trouve ce sujet dangereux en 2^e année comme demandant trop de temps⁶⁷ ».

Du côté de Marc Bloch, un ensemble de fiches conservées dans ses dossiers personnels revenus de Moscou dans les années 1990 témoigne des cours qu'il suit à la Sorbonne⁶⁸. Prises avec grand soin, ces notes de cours permettent d'observer la manière vivante et parfois drôle dont Gustave présentait son propos aux étudiants, mais aussi le type de conseils de méthode qu'il essayait de leur transmettre, conseils reçus avec attention par son fils⁶⁹:

Faut-il conclure par un aveu d'impuissance? Cette conclusion serait erronée. D'abord, quand même l'étude critique ne devrait mener qu'à des résultats négatifs, elle ne serait pas stérile. L'idée qu'un peuple s'est faite de son passé est en elle-même intéressante. Mais sommes-nous condamnés à ne rien faire de plus? D'abord distinguer les époques: pour la période des guerres du Samnium les faits ou leurs grandes lignes sont certains: tradition orale et écrite et les premiers historiens qui vivent un siècle et demi après. Les falsifications continuent d'ailleurs pendant la période des guerres puniques. La descente de Scipion en Afrique offre bien des incertitudes. L'histoire de Régulus est un conte édifiant. L'invasion gauloise. Les romains n'ont pas été les seuls à s'en souvenir. La vérité nous est arrivée par les Grecs. Cf. l'expansion des Étrusques de l'Italie centrale au VI^e siècle. Pour cette période antérieure à 390 quels sont nos moyens d'investigation? Sachons ignorer les détails et les individus. Étude des institutions et des données archéologiques. Les faits ne se survivent pas, les institutions sont des faits continus. C'est vrai surtout pour les peuples conservateurs, Anglais et Romains.

65. AN, 61 AJ/186.

66. AN, 61 AJ/186, bilan du 5 juillet 1905: « Bloch, 2 leçons, la seconde moins bonne sur un sujet très vaste. »

67. AN, 61 AJ/186.

68. Anne-Sophie MAURE, « Les restitutions d'archives revenues de Russie (1992-2009): priorités de traitement, analyse des demandes, politique archivistique », in A. SUMPFF et V. LANIOL (dir.), *Saisies, spoliations, restitutions. Archives et bibliothèques au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 327-338.

69. AN, AB/XIX/4275, VI/6 et VI/7, notes de Marc Bloch sur le cours de Gustave Bloch de 1904-1905, n° 113-114, « Quelle foi peut-on ajouter à l'histoire romaine courante des premiers siècles? », conclusion.

On y décèle combien les positions méthodologiques de Fustel de Coulanges, l'appel à se détacher des « détails et des individus » et à accorder toute son attention à l'histoire des institutions, avaient marqué Gustave Bloch⁷⁰.

Au retour de son service militaire, lors de l'année 1906-1907, Marc Bloch se lança dans un mémoire sur « la propriété foncière dans le diocèse de Paris au XIII^e siècle ». Une note d'avril 1907 indique qu'il suivit les cours de Langlois, Pfister, Gallois et Bloch, envisagea de solliciter une bourse Rothschild pour partir à l'étranger après son diplôme d'études supérieures (DES) – ce qu'il ne fit pas – et demanda l'internat. Un billet, épinglé à la note, précise qu'il continuait à suivre des cours de paléographie et qu'il travaillait sur la charte d'affranchissement des serfs de Vitry⁷¹. Si ce texte n'est que rapidement évoqué dans sa thèse, son objet s'inscrit en revanche au cœur de celle-ci⁷². L'année 1906-1907 fut celle d'un approfondissement de ses lectures en histoire du Moyen Âge. Ses emprunts à la bibliothèque⁷³ montrent qu'en plus des sources éditées sur lesquelles il travaillait, il continua à approfondir sa maîtrise des disciplines techniques en s'appuyant sur de grands classiques comme le manuel de diplomatique de Giry, celui de paléographie de Prou, le dictionnaire des abréviations de Cappelli, le tome 2 du manuel d'archéologie française d'Enlart ou le *Glossaire du droit français* de Ragueau et Laurière⁷⁴. Il lut également des ouvrages sur le monde rural (Sée, Blondel, Karéw,

70. On peut rapprocher ces vues, par exemple, du texte de Fustel de Coulanges « L'histoire n'est pas une narration » : « Il y a un certain genre d'érudition qui consiste à savoir quel jour la bataille de Rocroi a été gagnée, en quelle année et en quel mois Louis XII a succédé à Charles VIII, dans quelle chambre du château de Péronne Louis XI a été enfermé et a pu réfléchir à la vanité de la sagesse humaine [...] je trouve que si la science historique se bornait là elle ne vaudrait pas une heure de peine. L'esprit humain est avide de savoir ; mais ce noble besoin est bien mal satisfait quand on ne lui donne en pâture que des dates et des noms propres », cité dans F. HARTOG, *Le XIX^e siècle et l'histoire*, op. cit., p. 370-371.

71. AN, 61 AJ/186 : « 'Manumissio hominum de Vitriaco' dans Grand cartulaire de N-D de Paris, t. II, pp. 58 à 63 ». Il s'agit d'une référence à l'édition de Benjamin GUÉRARD (dir.), *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. 2, Paris, Impr. de Crapelet, 1850.

72. Marc BLOCH, *Rois et serfs. Un chapitre d'histoire capétienne*, Paris, H. Champion, 1920. Il est fait allusion à ce texte de janvier 1270, p. 68.

73. Pour une analyse d'ensemble de ses lectures, voir P. SCHÖTTLER, *Marc Bloch*, op. cit., p. 48-102.

74. Arthur GIRY, *Manuel de diplomatique. Diplômes et chartes, chronologie technique, éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes, les chancelleries, les actes privés*, Paris, Hachette, 1894 ; Maurice PROU, *Manuel de Paléographie. Recueil de fac-similés d'écritures du XI^e au XVII^e s. (manuscrits latins et français) accompagnés de transcriptions*, Paris, A. Picard, 2 vol., 1892 ; Adriano CAPPELLI (dir.), *Lexicon abbreviaturarum quae in lapidibus, codicibus et chartis praesertim mediæ aevi occurrunt. Dizionario di abbreviature latine ed italiane usate nelle carte e codici specialmente del medioevo*, Milano, U. Hoepli, 1899 ; Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française. Depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. 2, *Architecture civile et militaire*, Paris, Picard et fils, 1904 ; François RAGUEAU, *Glossaire du droit français, contenant l'explication des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances de nos roys, dans les coutumes du royaume, dans les anciens arrests et les anciens titres*, Paris, J. et M. Guignard, 2 vol., 1704.

Seeböhm, Baudrillart)⁷⁵ ou l'histoire économique (Lamprecht, Leber)⁷⁶, déjà dans une perspective de longue durée⁷⁷, tout en continuant à prendre connaissance des numéros récents de la *Revue socialiste*⁷⁸. Après avoir brillamment réussi son DES en juin 1907 et l'agrégation en 1908⁷⁹, il postula à la fondation Thiers, sans succès. Il obtint en revanche une bourse pour l'Allemagne, où il étudia à Berlin et Leipzig et, à son retour, réussit le concours de la fondation Thiers où il put développer ses recherches pendant trois ans⁸⁰.

Que tirer de ces quelques éléments sur la scolarité normalienne de Marc Bloch quant à nos interrogations sur ce que signifie être un héritier? Sans être certain de ce qu'il veut faire, il identifie rapidement ce qui l'intéresse, sélectionne un petit nombre de cours et s'y tient. Il sait aussi, à l'évidence, ce que signifie faire de la recherche : essayer sans relâche de comprendre des textes anciens dont le sens ne se livre pas immédiatement, lire et discuter une bibliographie scientifique internationale, même lorsque ses professeurs désapprouvent ce choix. Cette capacité à résister aux injonctions de ses enseignants pourrait d'ailleurs en elle-même être interprétée comme une des dimensions de l'héritage immatériel de son père, à distance de la docilité de bon élève que l'on retrouve parfois chez des étudiants moins sûrs de leur position et de leur légitimité au sein de l'institution scolaire.

75. ENS-PSL, Bibliothèque, AB/55, registre d'emprunts des élèves 1906-1907, p. 341-342/vues 345-346 : Henri SÉE, *Les classes rurales et le régime domanial en France au Moyen Âge*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1901 et *id.*, *Les classes rurales en Bretagne, du XVI^e siècle à la Révolution*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1906 ; Nikolaï KARÉIEW, *Les paysans et la question paysanne en France dans le dernier quart du XVIII^e siècle*, trad. par C. W. Woyrnarowska, Paris, V. Giard et E. Brière, 1899 ; Georges BLONDEL, *Études sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire, avec la collaboration de Charles Brouilhet, Édouard Julhiet, Lucien de Sainte-Croix, Louis Quesnel*, Paris, L. Larose, 1897 ; Frederic SEEBÖHM, *The English Village Community: Examined in Its Relations to the Manorial and Tribal Systems and to the Common or Open Field System of Husbandry; An Essay in Economic History*, Londres, Longmans, Green, and Co, 1883 ; Henri BAUDRILLART, *Les populations agricoles de la France. Normandie & Bretagne*, Paris, Hachette, 1885.

76. Constant LEBER, *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au Moyen Âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent*, Paris, Guillaumin, 1847 ; Karl LAMPRECHT, *Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du Moyen Âge*, trad. par A. Marignan, Paris, A. Picard et Guillaumin, 1889.

77. Guillaume CALAFAT, « Jusqu'à l'époque moderne et au-delà : la longue durée de l'histoire économique », in F. MAZEL et Y. POTIN (dir.), *Marc Bloch. L'histoire en résistance*, Paris, Éd. du Seuil, 2026, p. 255-267.

78. Le 3 novembre 1906, il emprunte le tome II de 1903 et le tome I de 1904 qu'il rend le 23 mars 1907 (ENS-PSL, Bibliothèque, AB/55, registre d'emprunts des élèves 1906-1907, p. 341/vue 345). Dès le 31 décembre 1904, il avait emprunté le résumé en français du *Capital* par Gabriel Deville, (ENS-PSL, Bibliothèque, AB/53, registre d'emprunts des élèves 1904-1905, p. 593/vue 596 ; Gabriel DEVILLE, *Le capital de Karl Marx. Résumé et accompagné d'un aperçu sur le socialisme scientifique*, Paris, H. Oriol, 1883).

79. AN, F/17/27175, n° 67. Le formulaire relatif à l'agrégation dans son dossier de carrière indique qu'il est reçu « 2^e-3^e ex-aequo » sur 80 candidats et parmi 16 admis. Il était 4^e à l'admissibilité et a donc gagné quelques places à l'oral. L'appréciation indique qu'il est « intelligent et bien préparé ».

80. C. FINK, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 29 ; P. SCHÖTTLER, « Marc Bloch und Deutschland », art. cit., p. 33-71.

Peut-on aller plus loin dans l'identification du processus par lequel se construisent ses compétences de jeune chercheur ? Carole Fink souligne que Marc Bloch avait, pour sa thèse, « adopté un système de classement inspiré par celui de son père ; il le gardera et le perfectionnera toute sa vie⁸¹ ». Elle précise qu'il avait réutilisé certains dossiers de son père, qui avait mis en place une organisation thématique de ses notes. Les recherches en cours d'Alexis Douchin invitent à ne pas surinterpréter le classement au sein duquel les fiches de notes de Marc Bloch se présentent aujourd'hui, ce système ayant été révisé à plusieurs reprises de son vivant, puis remanié après sa mort⁸². Cependant, le réemploi par Marc Bloch, à une époque indéterminée, de petites pochettes cartonnées thématiques portant l'écriture de Gustave pour classer ses propres fiches confirme le rôle que put jouer l'observation des méthodes paternelles, et ce dès avant sa thèse⁸³. En effet, comme le constatent en 1898 Langlois et Seignobos, « tout le monde admet aujourd'hui qu'il convient de recueillir les documents sur des fiches⁸⁴ ». Mais, outre qu'ils réservent pour leur part cette pratique aux documents d'archive, ils insistent sur le fait d'éviter à tout prix d'utiliser un ordre « systématique » de classement⁸⁵, ce que font pourtant le père et le fils Bloch tout en ne se contentant pas de faire des fiches à partir de la documentation primaire.

Marc Bloch utilise ce format aussi bien pour les notes prises en cours ou lors des reprises de ses enseignants⁸⁶ que pour garder la trace de ses lectures et, un peu plus tard, préparer ses propres cours⁸⁷. Les fiches faites avant l'époque de sa thèse sont néanmoins encore loin de présenter la rigueur des notes de recherche plus tardives. Celles qui concernent les cours s'écartent en effet notablement des conseils qu'il donne plus tard à ses étudiants en termes de référencement. Certaines sont

81. C. FINK, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 42 et notes.

82. La présence dans la pochette « Seconde : histoire » de l'Ex-libris de la bibliothèque du couple qu'il formait avec Simonne Vidal, qu'il n'épousa qu'en 1919, est un témoignage de ces remaniements au fil du temps : « Ex libris S et MARC BLOCH », « *Veritas vinum vitae* » (AN, AB/XIX/4275, VI/1, n° 208).

83. AN, AB/XIX/4275, VI/1 : les fiches pour les cours de première sont par exemple rangées dans la pochette cartonnée de son père « État d'Athènes en 360 (Holm) » (n° 2), qui devait à l'origine contenir des notes prises sur le chapitre (13) qu'Adolf Holm avait consacré à Athènes en 360 dans son histoire grecque (Adolf HOLM, « Athen um 360 », *Griechische Geschichte von ihrem Ursprunge bis zum Untergange der Selbständigkeit des griechischen Volkes*, vol. 3, *Geschichte Griechenlands im 4. Jahrhundert v. Ch. bis zum Tode Alexanders des Großen*, Berlin, S. Calvary, 1891, p. 199-225). Ses fiches d'histoire ancienne pour la classe de rhétorique sont par exemple conservées dans la pochette de Gustave « Conquête de la Grèce par les Romains » (n° 101) et celles d'histoire de seconde, avec des fiches consacrées à Louis XIV, sont dans la pochette de son père « Débuts de Démosthène » (n° 190).

84. Charles-Victor LANGLOIS et Charles SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Paris, Éd. Kimé, [1898] 1992, p. 95.

85. *Ibid.*, p. 99-100.

86. Par exemple, la reprise de Charles Seignobos sur Jacques II (AN, AB/XIX/4275, VI/11, n° 5).

87. Dans AN, AB/XIX/4275, VI/1 qui correspond aux cours du secondaire, il note parfois au verso des fiches des noms d'élèves, soit qu'il les interroge (n° 232v), soit qu'il les consigne (n° 276v).

faites sur de petits cartons du format d'une grande carte de visite, d'autres sur des pages découpées de cahiers d'écolier, qui avaient sa préférence pour prendre des notes lorsqu'il était encore à Louis-le-Grand⁸⁸. Parmi elles, un même thème fait souvent l'objet d'un découpage par pays ou par grande région géographique et par siècle⁸⁹. La plupart des fiches datant de la scolarité à l'ENS concernent les cours d'histoire et, secondairement, de géographie. Bloch y note des listes d'événements, des citations qui l'ont frappé, de petites synthèses sur une thématique ou encore des résumés d'ouvrages, souvent découpés en une multiplicité de fiches⁹⁰ qu'il rassemble parfois dans des enveloppes⁹¹, qu'il s'agisse de travaux d'historiens, y compris en anglais et en allemand, ou de sources latines et grecques⁹². Sa capacité à travailler sur une bibliographie européenne, souvent lue en langue originale, se voit confirmée par ses emprunts à la bibliothèque de l'ENS⁹³. Certaines fiches portent également sur les leçons de ses camarades à l'ENS, comme celles de Philippe Arbos sur Solon et Lysandre ou celle de Paul Granet sur Sparte⁹⁴. À cette époque, il expérimente parfois, même sur de tout petits formats, un système de marges permettant d'ajouter commentaires et autres compléments⁹⁵. Le système se perfectionne donc progressivement, certaines tentatives étant par la suite abandonnées, comme la fiche en format paysage, testée pour résumer l'*Essai sur le droit public d'Athènes* de Georges Perrot⁹⁶. Dans les pochettes d'histoire ancienne,

88. AN, AB/XIX/4275, VI/1 : la pochette sur la Révolution française (n° 3) ou celle sur le XVIII^e siècle/L'Europe/Politique coloniale (n° 39) présentent une grande diversité de formats et de support. On note par exemple que certaines fiches ont été faites sur du papier à lettres d'hôtel (n° 4 et 5 avec une adresse à Constantine). Dans la pochette VI/2, certaines notes sont prises au verso de fiches cartonnées de ventes de rentes (AN, AB/XIX/4275, VI/2, n° 97 et 100).

89. La pochette AN, AB/XIX/4275, VI/2 « XIX^e siècle, hors de France » comporte par exemple « Histoire diplomatique du XIX^e s. », « L'Allemagne au dix-neuvième siècle », « La France de 1814 à 1830 », « Asie Afrique. Histoire coloniale » avec des fiches sur l'Inde, l'Afghanistan, la Sibérie, le Maghreb, l'Australie, « XIX^e siècle – Italie », « XIX^e siècle. Angleterre », « Allemagne – Autriche XIX^e siècle », « XIX^e s. Russie, Belgique, Espagne, Suisse ». Les notes prises à partir des cours de géographie de Lucien Gallois de 1904-1905 sur l'Asie se trouvent dans AN, AB/XIX/4275, VI/3.

90. AN, AB/XIX/4275, VI/2, n° 13 « Notes sur Lévy-Brühl – L'Allemagne depuis Leibnitz [sic] ».

91. Par exemple pour *La politique* d'Aristote, AN, AB/XIX/4275, VI/4, n° 144-161 ou n° 185 « Notes sur la politique intérieure d'Athènes, notamment d'après Beloch – Die attische politik seit Pericles ».

92. AN, AB/XIX/4275, VI/4 (n° 32-33 et 37), VI/6, VI/10.

93. Peter Schöttler indique que sur les 566 titres empruntés par Marc à l'ENS, 103 livres et 11 revues sont des titres allemands ou concernant l'Allemagne, 100 livres et 9 revues sont des titres anglais ou concernant le Royaume-Uni et 5 sont des titres italiens (P. SCHÖTTLER, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 62-63).

94. AN, AB/XIX/4275, VI/4, n° 237-252.

95. C'est le cas par exemple des fiches sur l'histoire diplomatique du XIX^e siècle (AN, AB/XIX/4275, VI/2, n° 1 à 11), « L'Allemagne au XIX^e siècle » (AN, AB/XIX/4275, VI/2, n° 12-22), « La France de 1814 à 1830 » (AN, AB/XIX/4275, VI/2, n° 23-30).

96. AN, AB/XIX/4275, VI/4, n° 262 « Notes sur G. Perrot : le droit public d'Athènes » (Georges PERROT, *Essai sur le droit public d'Athènes*, Paris, E. Thorin, 1869).

les notes sur les cours de son père occupent une place importante, mais sont abondamment complétées par des précisions provenant des ouvrages de Fustel de Coulanges, la *Cité antique* bien entendu, sans oublier les différents volumes de son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*⁹⁷. Petit à petit, Marc Bloch a constitué des dossiers à l'imitation de ceux de son père, certains étant ensuite oubliés quand d'autres furent prolongés pendant des années. Il disposait ainsi d'un système d'organisation de ses connaissances et de ses lectures qui, sous format papier, fonctionnait comme nos fichiers numériques, et s'est peu à peu perfectionné. Le fait que ce système se soit inscrit dans des pratiques d'écritures observées chez son père et ait largement été nourri de lectures recommandées par celui-ci ou ses collègues proches contribua à construire une culture à la fois solide et partagée avec le milieu au sein duquel il aspirait à trouver sa place.

L'héritage immatériel transmis par son père passa donc autant par le contenu de ses cours et les conseils de méthode qu'ils contenaient, accessibles à tous ses élèves, que par l'observation et l'imitation de ce dernier⁹⁸. Il passa aussi par une forme de parrainage, adapté aux aspirations propres de Marc Bloch, mais probablement établi en étroite association avec son père, le parrain étant, comme il se doit, l'un de ses collègues les plus proches, Christian Pfister, dont on sait combien il fut ensuite important pour le parcours de Marc Bloch. On peut en effet s'interroger, pour finir, sur la durée et l'importance des effets de ces héritages paternel et normalien.

97. AN, AB/XIX/4275, VI/4, n° 1-2 « Les arts et les fêtes à Athènes [Bloch] », n° 24, 48, 54, 178 « Bloch, cours sur les institutions d'Athènes », n° 67-71 « Fustel de Coulanges sur Sparte », n° 162 « Fustel, Cité antique III, 9 » [Numa Denis FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique. Étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, Paris, Durand, 1864], n° 72 « Bloch, cours sur les institutions de Sp[arte] » ; AN, AB/XIX/4275, VI/5, n° 6 pochette « Fustel de Coulanges. Le tirage au sort des archontes, Nouvelles recherches, p. 147 » [ENS-PSL, Bibliothèque, AB/53, p. 592, emprunté à la Bibliothèque de l'ENS le 18 novembre 1904 et rendu le 30 mars 1905] ; AN, AB/XIX/4275, VI/7, n° 1 « M. Bloch – May Sources du droit romain » [Gaston MAY, *Éléments de droit romain, à l'usage des étudiants des facultés de droit*, Paris, L. Larose, 1889-1890], n° 42 « M. Bloch. Explication de Tite-Live II, § 1 » [leçon faite par André Piganiol], n° 61-82 « Fustel de Coulanges. L'invasion germanique et la fin de l'Empire », n° 83-98 « Fustel de Coulanges. La Gaule romaine » [Numa Denis FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. 1, *La Gaule romaine*, t. 2, *L'invasion germanique et la fin de l'Empire*, Paris, Hachette, 1891]. Le premier tome est le deuxième ouvrage emprunté par Marc Bloch à la bibliothèque de l'ENS, le 8 novembre 1904. Il le rend le 16 avril 1905 (ENS-PSL, Bibliothèque, AB/53, p. 592). Il l'emprunte à nouveau le 17 décembre 1906 et le 23 mars 1907 (ENS-PSL, Bibliothèque, AB/55, p. 342/vue 346), n° 92-94 « M. Bloch. Bibliographie de l'histoire ancienne [et sujets de travaux] », n° 100-115 « Mr Bloch. Cours de Sorbonne 1904-05 ». Ces références ne sont cependant pas exclusives. On a cité Perrot, mais on trouve par exemple Gustave Glotz, AN, AB/XIX/4275, VI/4, n° 35, n° 85-110, [Gustave GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, Paris, A. Fontemoing, 1904] ou n° 263-276, Paul Guiraud [Paul GUIRAUD, *La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine*, Paris, Impr. nationale/Hachette, 1893].

98. Sur le cadre familial, voir Manon PIGNOT, « Je crois aux jeunes », in F. MAZEL et Y. POTIN (dir.), *Marc Bloch, op. cit.*, p. 23-58 et P. SCHÖTTLER, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 237-246.

Le métier d'historien, entre autonomie et rejeu des réseaux paternels

Sans suivre Marc Bloch à chacune des étapes de sa carrière, il convient d'interroger les manières dont les liens tissés autour de son père et de l'ENS furent, ou non, activés après sa scolarité. Grâce aux différentes fiches d'évaluation contenues dans son dossier de carrière, on constate que, dans un premier temps, c'est bien seul que Marc Bloch eut à faire face à l'entrée dans le métier d'enseignant : celle-ci ne fut en rien facilitée ni par ses réseaux ni par les compétences acquises. À l'issue de sa scolarité normalienne, il fut en effet nommé, le 20 août 1912, au lycée de Montpellier⁹⁹ où il rencontra quelques difficultés. Sur sa notice individuelle, le proviseur indique, le 21 janvier 1913, qu'il « débute dans un lycée où il a trouvé des classes trop nombreuses pour un débutant », ajoutant : « Autorité encore insuffisamment établie : ce qui l'empêche de rendre les services qu'on est en droit d'attendre de son érudition et de sa bonne volonté »¹⁰⁰. Quelques mois plus tard, le 12 avril 1913, le recteur d'académie, Antoine Benoist, complète cette notice en indiquant qu'il a été « un peu hardi d'envoyer un débutant comme M. Bloch dans un lycée aussi important et aussi difficile ». Il poursuit :

*Le mérite de M. Bloch est hors de cause, c'est un jeune professeur distingué et laborieux, avec cela d'un caractère aimable et ouvert ; mais il n'a aucune expérience de l'enseignement et il n'a pas beaucoup d'autorité naturelle. Le proviseur est obligé de le soutenir très énergiquement*¹⁰¹.

La fiche de l'inspection générale pour 1912-1913, rédigée le 13 juin 1913 par Alfred Coville, chartiste de la promotion 1880, spécialiste de la Normandie médiévale et de la guerre de Cent Ans, devenu inspecteur général de l'instruction publique en 1912¹⁰², porte une appréciation moins indulgente que ne l'avaient été celles de sa hiérarchie à l'échelle locale :

Vu en 1^{ère} AB. Histoire ancienne.

*M. Bloch est à la fin du cours d'Histoire Ancienne. L'interrogation porte sur les partages de l'Empire Carolingien*¹⁰³. *Un seul élève est interrogé ; ses réponses sont brèves et sèches. Il pourrait y avoir dans le dialogue plus de vivacité et de variété. On voit que M. Bloch est un débutant.*

99. AN, F/17/27175, n° 37, ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, direction de l'enseignement secondaire, 2^e bureau, lycée de Montpellier : « M. Bloch, agrégé d'histoire, pensionnaire de la Fondation Thiers est nommé à titre provisoire, professeur d'histoire (6^e classe) au lycée de Montpellier, en remplacement de M. Legaret, appelé à une autre résidence. »

100. AN, F/17/27175, n° 51, année 1913, notice individuelle, lycée de Montpellier.

101. AN, F/17/27175.

102. Paul DESCHAMPS, « Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Coville, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 90-1, 1946, p. 32-54.

103. On a conservé dans ses archives personnelles des notes préparatoires pour une leçon sur les partages de l'Empire carolingien : AN, AB/XIX/4275, VI/1, n° 118.

M. Bloch parle lui-même de la fin de l'Empire Carolingien. L'exposé est simple et correct. Les faits essentiels dans cette époque touffue et confuse sont assez bien déblayés. Mais on voudrait plus de force, de relief, de couleur. Le développement sur les Normands est pâle. L'apparition des duchés en Germanie n'est pas marquée de traits assez accentués. C'est, il est vrai, une leçon difficile à faire, et pour la très bien présenter, il faudrait plus d'expérience que n'en a M^{ar}. Bloch. C'est déjà beaucoup qu'il soit clair et facile à suivre.

M. Bloch a eu pour ses débuts une lourde charge dans un grand lycée. Il a besoin d'acquérir de la fermeté, de l'assurance. Sa voix manque d'au encore d'autorité et ne « prend » pas assez. Mais il a des connaissances sérieuses. C'est un esprit clair, méthodique. Il sait donner à des questions compliquées une forme vraiment didactique. Quand il aura un peu plus d'« étoffe », il fera un bon professeur¹⁰⁴.

Coville nota cependant que Marc Bloch souhaitait se rapprocher de Paris, demande à laquelle il donna un avis favorable. Le manque d'assurance et d'autorité pointé par tous les observateurs de sa pratique enseignante indique que ce n'était pas l'arrogance souvent associée aux jeunes normaliens qui fut à l'origine de ses difficultés. Si l'autorité qu'il pouvait avoir sur ses hommes pendant la Grande Guerre est bien connue¹⁰⁵, il serait faux de penser qu'il fallut attendre cette expérience pour que sa pratique enseignante s'aguerrisse. Après Montpellier, sa nomination à Amiens, le 27 juin 1913, lui permit, malgré une rentrée décalée par des ennuis de santé, de trouver sa place dans le secondaire tout en collaborant à la *Revue de synthèse historique*, à la *Nouvelle revue d'histoire du droit français et étranger* et aux *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*¹⁰⁶. Son proviseur, l'inspecteur d'académie comme le recteur n'eurent presque plus que des éloges à lui adresser, à l'exception d'un dernier détail jugé cependant secondaire : « la voix, un peu inégale en volume et en timbre, ne nuit pas à l'autorité¹⁰⁷ ». Même Alfred Coville adopta à son égard un jugement qui, sans renoncer à quelques remarques un peu perfides, s'avérait nettement plus favorable :

Le séjour au lycée de Montpellier où l'enseignement est loin d'être toujours facile, paraît avoir fait grand bien à M. Bloch. Il y a acquis une assurance, une autorité qui font oublier un certain air de jeunesse et de naïveté. Il est déjà fort apprécié au lycée d'Amiens. Il devra se défier d'une certaine monotonie dans le rythme de ses phrases, qu'il accentue

104. AN, F/17/27175, n° 52, ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, inspection générale de l'année 1912-1913, académie de Montpellier, lycée de Montpellier, notes et propositions (raturé dans le document).

105. C. FINK, *Marc Bloch, op. cit.*, p. 66 ; Matthieu DEVIGNE, « Une 'culture de guerre universitaire' ? L'expérience des professeurs de l'enseignement secondaire français mobilisés dans la Grande Guerre », *Amnis. Revue d'études des sociétés et cultures contemporaines Europe-Amérique*, 10, 2011, <https://doi.org/10.4000/amnis.1387> ; Nicolas OFFENSTADT, « Les expériences de la Grande Guerre », in F. MAZEL et Y. POTIN (dir.), *Marc Bloch, op. cit.*, p. 59-78.

106. AN, F/17/27175. Le dossier de carrière comprend des certificats médicaux afin de justifier une rentrée retardée au 19 octobre 1913 ; voir aussi AN, F/17/27175, année 1914, notice individuelle, lycée d'Amiens. Son arrêté de nomination indique qu'il est nommé en remplacement de M. Muret (AN, F/17/27175, n° 36).

107. AN, F/17/27175, 31 janv. 1914.

*nettement, mais presque toujours de la même façon. L'impression qui se dégage depuis l'année dernière est celle d'un progrès manifeste. Avec quelques années de plus, M. Bloch sera tout désigné pour Paris*¹⁰⁸.

Cette aisance acquise dans son métier se lit aussi dans le célèbre discours de remise de prix qu'il prononça à Amiens, le 13 juillet 1914, « Critique historique et critique du témoignage »¹⁰⁹. Dans cette première partie de carrière, on ne trouve donc nulle trace de protection paternelle ou normalienne.

Ce n'est qu'après la Grande Guerre que les réseaux de Gustave Bloch et de l'ENS jouèrent de nouveau en sa faveur. Peu de temps après sa démobilisation, il fut en effet recruté, en 1919, à l'université refondée de Strasbourg par son ancien maître, Christian Pfister, devenu doyen intérimaire de la Faculté des lettres chargé de la sélection du personnel enseignant¹¹⁰. En février 1919, Bloch pensait encore rejoindre le lycée d'Amiens, mais, dès le 9 janvier 1919¹¹¹, il avait écrit au ministre afin de solliciter un poste dans l'enseignement supérieur, joignant, à l'appui de sa demande, un bilan de ses activités et travaux. Son dossier de demande révèle qu'il ne s'agissait pas de sa première tentative : une lettre du 24 mars 1913, demandant une audience au directeur de l'enseignement supérieur, indique que, dès cette époque, ses maîtres, Messieurs Pfister et Langlois, lui avaient déjà conseillé de poser sa candidature « au cas où une maîtrise de conférences d'histoire du moyen-âge se trouverait, à la fin de l'année, vacante dans une faculté de province »¹¹². Si cette première candidature avait échoué, en 1919, lors de la séance du 20 janvier, avec Coville comme rapporteur, il obtint gain de cause¹¹³. Le 28 juillet 1919, il fut ainsi nommé chargé de cours en histoire du Moyen Âge à l'université de Strasbourg à partir du 1^{er} octobre¹¹⁴. On lui confia d'abord trois cours – « La formation et le développement de l'État français », « Éléments de paléographie et de diplomatique », « Exercices pratiques » –, dont il est notable de constater qu'ils mettaient largement à profit des compétences acquises à l'ENS. On peut également noter

108. AN, F/17/27175, n° 50, ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, inspection générale de l'année 1913-1914, académie de Lille, lycée d'Amiens, notes et propositions, 7 févr. 1914.

109. Marc BLOCH, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, op. cit., p. 97-107.

110. C. FINK, *Marc Bloch*, op. cit., p. 78.

111. AN, F/17/27175, n° 48, année 1918-1919, notice individuelle, lycée d'Amiens, notes et propositions du chef d'établissement : « M. Bloch m'écrit à la date du 14 février : 'Je compte être démobilisé vers le 20 mars et, par conséquent, quitter Strasbourg à cette date. Je viens de l'écrire à M. Gallonédec, en lui demandant à profiter des deux mois de congé réglementaires. Une fois ces deux mois écoulés, je serai tout à votre disposition' ».

112. AN, F/17/27175, n° 61-66. Le directeur de l'Enseignement supérieur était alors Charles Bayet, qui avait été chargé de mettre en œuvre la réforme de l'ENS en 1904. Il occupa ces fonctions de 1902 à 1914, succédant à Louis Liard (Jean-François CONDETTE, « Un universitaire de 'combat'. Charles Bayet, recteur d'académie puis directeur au Ministère [1849-1918] », in J.-F. CONDETTE [dir.], *Les recteurs. Deux siècles d'engagements pour l'École [1808-2008]*, Rennes, PUR, 2009, p. 133-169).

113. AN, F/17/27175, n° 61.

114. AN, F/17/27175, n° 34.

que, comme à l'ENS, ces cours s'adressaient à une dizaine d'étudiants seulement et qu'il s'efforça de les inscrire dans la création d'un Institut d'histoire du Moyen Âge au service d'une formation à la recherche, comme l'indiqua Christian Pfister dans son évaluation :

*M. Marc Bloch est, après M. Kohler, le plus jeune des maîtres de notre Faculté et il a devant lui un bel avenir de professeur et de savant. Comme professeur, il a très bien réussi et il montre un grand zèle. Il travaille à organiser ici un Institut d'histoire du moyen-âge, avec le concours des professeurs de langues romanes, d'histoire du droit, de droit canonique et d'histoire ecclésiastique. L'idée me paraissait heureuse. Lui-même a fait des études de droit et connaît la diplomatique et la paléographie. Il doit passer prochainement ses thèses et je suis convaincue qu'il sera reçu docteur de la façon la plus brillante*¹¹⁵.

Marc Bloch avait désormais pleinement trouvé sa place en mobilisant au service du renouveau de la formation universitaire des savoir-faire techniques acquis durant sa formation. La prévision de Christian Pfister se réalisa rapidement, et la publication de la thèse de Marc Bloch permit de mesurer la force du lien qui l'unissait à son directeur. Sa thèse était en effet dédiée à son père par la célèbre formule « À mon père, son élève », mais il s'était senti obligé de s'en justifier en ces termes dans l'introduction :

*Voilà de longues années déjà que je travaille sous la direction de M. Pfister. J'ai reçu son enseignement à l'École Normale et à la Sorbonne avant de le retrouver dans son cher Strasbourg, comme doyen. Indiquer que je suis son élève, c'est exprimer en peu de mots tout ce que je dois à ses conseils, à son inlassable bonté, à cet esprit de méthode et d'exactitude qui est l'âme de son enseignement. Son nom eût été inscrit en tête de ces pages si, obéissant à un sentiment profond qui sera compris de lui, je n'avais tenu à dédier ma thèse à un autre de mes maîtres qui me donne ses leçons depuis bien plus longtemps encore*¹¹⁶.

Cette fidélité à son directeur de thèse se prolongea jusqu'à la mort de ce dernier, en 1933. Sa piété quasi filiale trouva alors à s'exprimer dans la longue notice que lui consacra la *Revue historique*, où il prit en charge la partie relative à ses œuvres¹¹⁷. Il est d'ailleurs notable d'y trouver, à l'intention de Pfister, la variante d'une formule qui accompagna aussi Marc Bloch dans la mort :

Le sincère témoignage ici rendu à notre maître demeurerait imparfait, si l'on manquait à rappeler qu'ennemi des bruits de la place publique, respectueux de toutes les croyances, mais inébranlablement résolu à obéir seulement aux convictions que, dans la paix de sa

115. AN, F/17/27175, sans numéro, ministère de l'Instruction publique, académie de Strasbourg, Enseignement supérieur, direction de l'Enseignement supérieur, 1^{er} bureau, renseignements, année scolaire 1919-1920, M. Bloch.

116. M. BLOCH, *Rois et serfs*, op. cit., p. 11.

117. Marc BLOCH et Henri SALOMON, « Christian Pfister (1857-1933). Sa vie, ses œuvres », *Revue historique*, 172, 1933, p. 548-570.

*conscience, il s'était lui-même formées, il fut, jusque par delà la mort, de ceux qui, sur leur tombe – à supposer que, dans sa modestie, il eût même voulu une tombe – ont le droit d'écrire: Veritatem dilexi*¹¹⁸.

Marc Bloch tenait ici pour Pfister le rôle que l'élève préféré de son père, Jérôme Carcopino, avait tenu pour Gustave, en 1925, en rédigeant sa nécrologie pour l'Annuaire de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure¹¹⁹. Après la guerre, la manière dont Jérôme Carcopino instrumentalisa les quelques lettres qu'il avait échangées avec Marc Bloch afin d'obtenir sa réhabilitation pourrait laisser penser que les liens de maître à disciple qui unissaient Gustave Bloch et Jérôme Carcopino bénéficièrent également à Marc Bloch. Cependant, cette idée mérite d'être considérablement nuancée car, comme le montre Olivier Poncet, les deux hommes, quoi qu'ayant peu d'écart d'âge (cinq ans), et encore moins d'écart dans leurs études, puisque Carcopino était de la promotion 1901, ne furent jamais très proches¹²⁰. Marc Bloch n'en était pas moins reconnaissant à Carcopino d'avoir, avec d'autres, soutenu son élection à la chaire d'histoire économique de la Sorbonne en 1936, ce dernier ayant lui-même été choisi dès 1920 comme maître de conférences grâce à l'appui de Gustave, dont personne n'ignorait qu'il souhaitait qu'il lui succède¹²¹.

Ceci conduit à interroger le rôle des héritages, familial et normalien, sur la trajectoire de Marc Bloch durant la Deuxième Guerre mondiale. L'action en faveur de ce dernier de Carcopino, nommé secrétaire d'État à l'Instruction publique en juillet 1940, qui devait tout au souvenir de ses liens avec Gustave Bloch, resta toujours très mesurée. Certes, il plaida en décembre 1940 auprès de Jacques Chevalier, alors secrétaire général au secrétariat d'État de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et intervint pour le faire nommer à l'université de Montpellier à l'été 1941¹²², malgré l'opposition d'Augustin Fliche, autre médiéviste enseignant dans cette même université mais fervent partisan du régime de Vichy, qui avait étudié à la Sorbonne à la même époque que Bloch et avait obtenu l'agrégation un an plus tôt¹²³. Néanmoins, le « Cher ami » utilisé dans les adresses des lettres de Bloch à Carcopino ne doit pas faire illusion. Le dossier de carrière de Marc Bloch comporte en effet quatre courriers, datés d'entre août 1941 et janvier 1942, adressés à une autre personne qu'il appelle « Mon cher ami » et qu'il tutoie, au contraire de Carcopino, qu'il vouvoie,

118. *Ibid.*, p. 567. Marc Bloch choisirait la devise « *Dilexit veritatem* » (il a chéri la vérité) pour sa propre tombe.

119. Jérôme CARCOPINO, « Notice sur Gustave Bloch », *Annuaire de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*, 1925, p. 86-109.

120. Voir O. PONCET, « Deux historiens en guerre », art. cit.

121. *Ibid.*

122. AN, F/17/27175, n° 102, arrêté d'affectation à titre provisoire de Marc Bloch, professeur à la faculté des lettres de l'université de Paris à la faculté des lettres de Montpellier pour la durée de l'année scolaire 1941-1942, signé par Jérôme Carcopino le 15 juillet 1941.

123. Didier MÉHU, « Augustin Fliche (1884-1951). Doyen et professeur d'histoire médiévale », in J.-P. LAURENS et J.-B. RENARD (dir.), *La faculté des lettres de Montpellier. Portraits de professeurs. Notices biographiques et bibliographiques*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 85-89.

signe qu'il entretenait des liens beaucoup plus forts avec d'autres membres du ministère qu'avec ce dernier¹²⁴. Dans plusieurs de ces lettres, il fait allusion avec distance à Carcopino. Le 19 août 1941, il mentionne également les renseignements que lui a fournis « Larnaude » sur les difficultés que pose son arrivée à Montpellier et annonce sa venue prochaine à Vichy où on lui a dit que Carcopino serait de retour. Il prévient son ami qu'il le priera de lui accorder un entretien lors de cette prochaine visite. Il est fort probable que cet ami soit Édouard Galletier, fréquemment mentionné dans la correspondance avec Carcopino, et dont Peter Schöttler indique qu'il était le principal contact de Marc Bloch à Vichy, répondant presque toujours positivement à ses requêtes¹²⁵. Marcel Larnaude et Édouard Galletier étaient d'anciens camarades de l'ENS : Larnaude, géographe de la promotion 1908, n'était que le directeur adjoint de cabinet de Carcopino, mais Galletier, latiniste de la promotion 1906, était un contact nettement plus crucial puisqu'il fut, du 21 mars 1941 à février 1943, directeur de l'Enseignement supérieur. Après la guerre, il expliqua avoir été congédié de ses fonctions en raison de ses fortes divergences de vues avec Abel Bonnard, qui succéda à Carcopino comme ministre en avril 1942. Édouard Galletier fut renvoyé à une chaire de latin à la faculté des lettres de Paris avant d'être arrêté, en août 1943, puis déporté à Buchenwald, Plansee et Hirsschegg dont il fut libéré en 1945¹²⁶. Bonnard mit par ailleurs fin à toutes les formes de protections dont avait pu bénéficier Marc Bloch et obligea ce dernier à faire valoir ses droits à la retraite¹²⁷. Avant cela, Marc Bloch bénéficia donc de l'attention d'anciens camarades normaliens qui assurèrent, plus efficacement que Carcopino, le suivi des dossiers le concernant.

Dans les dernières années de sa vie, les formes de solidarité horizontale furent ainsi au moins aussi importantes que la piété quasi filiale entretenue par Carcopino vis-à-vis du souvenir de Gustave Bloch pour lui permettre de continuer à exercer, même dans des conditions très précaires, son métier d'enseignant et de chercheur, jusqu'à ce qu'il décide de se consacrer entièrement à la Résistance¹²⁸. Il le fit d'une manière conforme à beaucoup d'autres normaliens, c'est-à-dire discrètement et à l'issue d'un cheminement individuel. Comme l'a montré Stéphane Israël, même au sein de l'ENS, il était en effet trop risqué de partager avec ses camarades ou ses collègues son engagement, si bien que beaucoup de résistants ignoraient qu'ils en côtoyaient d'autres au quotidien¹²⁹. Il n'existe malheureusement pas, à ce jour,

124. AN, F/17/27175, n° 99, 19 août 1941, n° 98, 13 sept. 1941, n° 97, 27 oct. 1941, n° 91, 23 janv. 1942. Marc Bloch lui demande régulièrement des renseignements sur l'avancée des affaires qui le concernent, notamment celle de son détachement à Montpellier, ou le remercie d'une intervention en faveur de sa nièce en janvier 1942.

125. Peter SCHÖTTLER, « Marc Bloch in the French Resistance », *History Workshop Journal*, 93-1, 2022, p. 3-22, ici p. 6 et 19.

126. Jean-François CONDETTE, « 164) GALLETIER Édouard Marie », *Publications de l'Institut national de recherche pédagogique*, 12-2, 2006, p. 187-188.

127. AN, F/17/27175, n° 5, 15 nov. 1943.

128. Laurent DOUZOU, « 1940-1944 : du saccage à la transfiguration d'une vie », in F. MAZEL et Y. POTIN (dir.), *Marc Bloch, op. cit.*, p. 99-113.

129. Stéphane ISRAËL, *Les études et la guerre. Les normaliens dans la tourmente (1939-1945)*, Paris, Éd. rue d'Ulm, 2005.

d'étude permettant d'avoir une vision complète de la place que les normaliens occupèrent dans les mouvements de résistance, mais il est probable que les acteurs eux-mêmes aient souvent agi sans connaître les choix de leurs anciens camarades étant donné le risque que faisait peser sur leur vie toute connaissance par autrui de leurs activités.

À l'issue de cette relecture du parcours de Marc Bloch à l'aune des liens familiaux et scientifiques qui l'unissaient à l'ENS en cette époque très spécifique où celle-ci dut se fondre, bon gré mal gré, dans l'université de Paris, j'espère avoir montré que, tout en n'ayant été qu'un des éléments de la construction de l'historien qu'il devint, les modalités spécifiques de sa formation académique ne furent pas sans effet sur son parcours. S'il profita des conditions d'encadrement très personnalisées offertes par l'ENS et y acquit d'importantes compétences techniques, Marc Bloch fut aussi largement un produit de la Sorbonne et il eut à cœur, dès qu'il le put, de mettre en œuvre au sein de l'Université les méthodes de travail qui lui avaient été transmises. Le retour sur la dimension paternelle et normalienne de la formation de Bloch permet également de mieux cerner ce que pouvaient être, dès cette époque, les avantages hérités au sein du système universitaire. Marc Bloch n'était ni un étudiant sachant déjà tout avant d'arriver à l'ENS, ni un « professeur né ». Il lui fallut acquérir, comme les autres et avec parfois quelques difficultés, des connaissances et des savoir-faire qu'il mit un certain temps à maîtriser. Tout ne lui avait pas été enseigné à l'avance par un père normalien et universitaire qui connaissait par cœur les codes de ce milieu. Son père et ses proches mirent à l'évidence un point d'honneur à ne pas faire de différence entre l'« élève » Bloch et ses camarades, mais être un héritier lui permit, peut-être plus précocement que d'autres, d'identifier les types de compétences et de connaissances utiles à acquérir pour faire de la recherche. Cela lui donna la capacité de défendre ses choix d'objets d'étude, même lorsqu'ils étaient contestés par un corps enseignant toujours enclin à la prudence. Enfin, sa position d'héritier lui permit de s'appuyer sur des méthodes et des techniques qui, tout en étant progressivement perfectionnées par lui-même, devaient beaucoup à l'observation des pratiques de son père. Dissocier ce qui relevait proprement d'un héritage familial de ce qui lui vint de sa scolarité normalienne est donc proprement impossible tant les deux dimensions sont étroitement intriquées. Comme le rappelait C. Charle dans *La République des universitaires* :

*Tout aussi ambiguë est l'influence des relations de parenté classiquement invoquées par la petite histoire universitaire. Si elles jouent à la marge, elles n'ont pas non plus à la Sorbonne l'efficacité automatique qu'on leur attribue d'ordinaire dans les pamphlets ou les journaux du temps. Leur fonction est plutôt de donner aux candidats le sens des investissements payants, de leur permettre d'être informés avant les autres et de mieux maîtriser les règles à l'avance*¹³⁰.

130. C. CHARLE, *La République des universitaires*, op. cit., p. 202.

Dans le cas de Marc Bloch, cette avance fut peut-être aussi ce qui lui permit de mettre à l'épreuve le bien-fondé de ces règles et de contribuer à faire évoluer celles qui lui semblaient les moins pertinentes¹³¹. Il n'est pas certain que les prises de position de Marc Bloch auraient toutes été appréciées par son père, mais ce dernier ne contribua pas moins à éveiller chez lui un certain sens de l'engagement, notamment lors de l'affaire Dreyfus, et un intérêt pour la réforme des institutions. En ce sens, les dispositions dont Marc Bloch hérita furent activées et retravaillées au cours de sa trajectoire, expliquant en partie ses positions sur la réforme de l'École et de l'Université comme son attachement persistant aux sociabilités normaliennes. Il se montra donc entièrement fidèle à son héritage tout en réussissant à le porter bien au-delà de l'horizon circonscrit au sein duquel son père avait excellé, mais auquel il avait choisi de se limiter. Marc Bloch n'était pour sa part pas de ceux qui acceptent de borner le champ de leur réflexion ou de leur action.

Valérie Theis
ENS-PSL, IHMC
valerie.theis@ens.psl.eu



131. M. BLOCH, « Pour le renouveau de l'enseignement historique, 1937 », in *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, *op. cit.*, p. 485-504.

Résumés

Valérie Theis

Marc Bloch, un héritage normalien

Cet article se propose de revenir sur la question de la reproduction sociale au sein des institutions universitaires françaises au début du ^{xx}^e siècle à partir de l'exemple du célèbre historien Marc Bloch (1886-1944), normalien dont le père, Gustave Bloch (1848-1923), fut lui-même non seulement normalien mais également professeur à l'École normale supérieure. La question se pose en des termes spécifiques en un temps où l'ENS perdit son autonomie pour devenir un institut pédagogique intégré à l'université de Paris : Marc Bloch fut donc à la fois un pur produit de l'ENS et de l'Université et il eut toujours à cœur de nourrir sa pratique professionnelle avec cette double culture. En s'appuyant sur les nombreuses archives que sa formation à l'ENS a laissées, il est possible de comprendre comment se déroulait la formation d'un historien à l'ENS à l'époque de Marc Bloch, comment la personnalité de ce dernier s'y est peu à peu affirmée en s'appuyant sur certaines dispositions propres à un héritier intellectuel, et d'observer de quelle manière cet héritage normalien a pu être plus ou moins activé pendant l'ensemble de son parcours d'historien et de citoyen.

Marc Bloch's Legacy from the École Normale Supérieure

The purpose of this article is to revisit the issue of social reproduction within French academic institutions at the beginning of the 20th century. It uses the example of the renowned historian Marc Bloch (1886–1944), an ENS alumnus whose father, Gustave Bloch (1848–1923), was himself not only an ENS alumnus but also a professor at the École normale supérieure. The question arises in specific terms at a time when the École normale supérieure lost its autonomy to become a pedagogical institute integrated into the University of Paris: Marc Bloch was a dual former student of both the École normale supérieure and the university, and he was always keen to draw on this dual culture in his professional practice. Drawing on the extensive archives left behind by his time at the École normale supérieure, it is possible to understand how the training of a historian at the ENS unfolded in Marc Bloch's time, how his personality gradually asserted itself there by drawing on certain dispositions characteristic of an intellectual heir, and to observe how this ENS heritage was more or less brought to bear throughout his lifetime as a historian and a citizen.